

Liste pièces justificatives – Épicerie sociale

Pour chaque personne du foyer la liste des pièces à fournir est la suivante :

- Livret de famille ou pièce d'identité ou titre de séjour ;
 - Salaires ;
 - Pensions de retraite ou d'invalidité ;
 - Pension alimentaire ;
 - **Indemnités France Travail;**
 - Indemnités journalières CPAM ou MSA ;
 - Bourses scolaires ;
 - Relevé trimestriel des prestations CAF ;
 - Dernière facture ou échéancier : loyer, électricité, gaz, eau ;
 - Assurance habitation et automobile (annuel ou échéancier) ;
 - Impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière ;
 - Justificatifs de crédits et de dettes ;
 - Mutuelle ;
 - Pour chacun des comptes bancaires, joindre l'exemplaire original et intégrale du dernier mois.
-